



**Assurons  
un monde  
plus ouvert**



**Un acteur engagé  
pour un monde durable**

Communication à caractère publicitaire



**Un engagement  
historique**



**limiter  
le changement  
climatique et favoriser  
la biodiversité**



**Se mobiliser  
pour une société  
inclusive et  
durable**



1

**Un engagement  
historique**

# 1

## Un engagement historique

Dès 2006, animée par sa vocation citoyenne, CNP Assurances conduit une stratégie d'investissement responsable, afin de favoriser les impacts positifs sur la société et l'environnement :

- **en adhérant publiquement à des chartes ou initiatives nationales et internationales**, CNP Assurances contribue au financement de solutions sur des enjeux environnementaux et sociétaux ;
- dans le cadre de sa politique d'investissement responsable, **CNP Assurances sélectionne et gère ses actifs à l'aune de critères financiers mais également extra-financiers** ou ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance).

Vecteur essentiel des valeurs de CNP Assurances, l'intégration des critères ESG dans l'activité d'investissement se traduit par des engagements, déclinés en objectifs concrets et mesurés via des indicateurs chiffrés, applicables sur le périmètre des supports en euros comme en unités de compte.



### Chiffres clés pour les investissements dans le cadre du support en euros

## 118 pays

Nombre de pays exclus des investissements pour des raisons d'opacité fiscale, de corruption ou de non-respect de la démocratie et des libertés

## 4 470 entreprises

Nombre d'entreprises exclues des investissements du fait de leur implication dans les industries des armes, du tabac, du charbon, du pétrole, du gaz ou ne respectant pas le Pacte mondial des Nations unies (droits de l'Homme, droit du travail, etc.)

## 3,1 millions €

Budget consacré par CNP Assurances aux prestations, recherches et données ESG

## 26,5 % part des résolutions

Part des résolutions auxquelles CNP Assurances s'est opposée en assemblée générale des entreprises en portefeuille

(Source RIR 2022)

# 1

## Un engagement historique

Sur les supports en euros, dans le respect de ses engagements, CNP Assurances déploie diverses pratiques d'investissement durable :

- exclusions sectorielles et géographiques,
- engagement actionnarial (vote et dialogue),
- sélection des investissements sur la base de critères ESG.

A fin 2022, **près de 90 % de l'ensemble des encours sous gestion de CNP Assurances** étaient régis avec des filtres environnementaux, sociaux et de gouvernance (source DPEF 2022).

En 2021, CNP Assurances inscrit dans ses statuts sa raison d'être.

### [ Vocation citoyenne ]

Héritiers des Caisses nationales de retraite et de prévoyance et membres du pôle financier public, nous sommes perçus comme un pilier de la protection des citoyens et un financeur majeur de l'économie réelle, et attendus plus que n'importe quel autre assureur.

## C'est notre raison d'être

### [ Tous les parcours de vie ]

Nos solutions doivent être faciles à comprendre, faciles à souscrire et offrir une prise en charge qui implique la dimension émotionnelle.

“  
**Assureurs et investisseurs responsables animés par la vocation citoyenne de notre Groupe, nous agissons avec nos partenaires pour une société inclusive et durable en apportant au plus grand nombre des solutions qui protègent et facilitent tous les parcours de vie.**  
”

### [ Inclusive ]

Notre ouverture aux autres nous engage à protéger le plus grand nombre, sans exclusive. À force de mutualisation et d'innovation, nous repoussons les limites de l'assurabilité.

### [ Durable ]

Notre puissance financière nous permet d'influer sur les transitions à l'oeuvre. Notre vision à long terme nous incite à porter les grands sujets de place. Nous fléchons utilement nos investissements et nos réflexions prospectives.

# 1

## Un engagement historique

Depuis 2021, le règlement européen SFDR classe en trois catégories les contrats d'assurance vie et les supports d'investissement, en euros comme en unités de compte :

- Produits ayant pour objectif l'investissement durable (Article 9)
- Produit financier faisant la promotion de caractéristiques environnementales ou sociales (Article 8)
- Options d'investissement ayant pour objectif l'investissement durable sans être qualifiées de produits financiers (Article 22)

Fin 2022, **49 % des encours en unités de compte de CNP Assurances** soumis au règlement SFDR faisaient la promotion de caractéristiques environnementales ou sociales (fonds Article 8) ; 8 % avaient un objectif d'investissement durable (fonds Article 9).



### Encours investis dans des fonds labélisés ISR

## 19,3 milliards d'euros d'encours

Encours investis dans des fonds labélisés ISR.

**Le label Investissement Socialement Responsable** est attribué par des organismes indépendants au terme d'un processus strict qui certifie que les entreprises contribuent au développement durable dans leur secteur d'activité en conciliant performance économique et impact social et environnemental)

(Source DPEF 2022)

Les engagements de CNP Assurances s'articulent autour de deux thèmes principaux : le **financement de la transition énergétique et écologique** et la **participation aux transformations sociétales**.



A photograph of a man with grey hair, wearing a red shirt and dark overalls, carrying a young child on his back. The child is wearing a large, light-colored straw hat and patterned leggings. They are standing in a lush green cornfield, looking towards the horizon where the sun is setting, creating a warm, golden glow. The background shows a distant town or village under a clear sky.

2

**Limiter  
le changement  
climatique  
et favoriser  
la biodiversité**

# 2

Limiter  
le changement  
climatique  
et favoriser  
la biodiversité

Afin de **réduire l'impact de ses investissements sur l'environnement**, CNP Assurances s'engage à accompagner les entreprises en portefeuille dans la transition énergétique et écologique (TEE), pour favoriser une économie bas carbone, résiliente et non destructrice des ressources naturelles.

Deux thématiques prioritaires émergent dans les engagements du Groupe liés à l'environnement : **le climat et la biodiversité**.

## 1 Financement d'investissements qui contribuent à l'atténuation du changement climatique

Dès 2015, CNP Assurances a intégré une stratégie bas carbone en faveur de la transition énergétique à sa politique d'investissement responsable. Dans ce cadre, CNP Assurances s'est engagée à **retirer progressivement tous ses investissements des entreprises dont l'activité est liée au charbon thermique, d'ici 2030** dans les pays de l'Union Européenne et de l'OCDE, d'ici 2040 dans le reste du monde.

**Membre de la Net-Zero Asset Owner Alliance depuis 2019**, CNP Assurances s'est également engagée à atteindre la **neutralité carbone de son portefeuille de fonds euro d'ici 2050**, avec des premiers objectifs à l'horizon 2025.

Ainsi, d'ici 2025, 30 Md€ d'investissements s'effectueront dans des entreprises et projets des secteurs clés de la transition écologique et énergétique, qui s'inscrivent dans une démarche respectueuse de l'environnement : investissements dans les obligations vertes, les forêts, les projets d'infrastructures d'énergies renouvelables, de rénovation énergétique des bâtiments, des moyens de transport et de mobilité à faibles émissions de CO<sub>2</sub>.



### Chiffres clés pour les investissements en fonds euros

**92 %** part des dialogues

Part des dialogues dans le cadre de la politique d'engagement actionnarial où les enjeux de lutte contre le changement climatique ont été abordé

**25,2** milliards d'euros d'encours

Encours d'investissements dans des entreprises et projets des secteurs clés de la transition écologique et énergétique à la fin 2021

(Source DPEF 2022)



# 2

Limiter  
Le changement  
climatique  
et favoriser  
la biodiversité

## 2 Financement d'investissements visant à préserver les êtres vivants et leurs éco-systèmes

Les bouleversements climatiques constituent l'une des causes majeures de la diminution du nombre d'espèces animales et végétales. A l'inverse, du fait du rôle essentiel des espèces dans la régulation des environnements de vie et donc du climat, la dégradation de la biodiversité accroît également le réchauffement climatique. La préservation de la biodiversité s'inscrit donc dans la continuité de la lutte contre le réchauffement climatique.

Précurseur, CNP Assurances est engagée depuis plusieurs années dans ce domaine et soutient différentes initiatives :

- CNP Assurances est adhérente du **Club B4B+ (Business for Positive Biodiversity)** depuis sa création en 2016. Il regroupe autour de CDC Biodiversité les entreprises engagées pour une biodiversité positive ;
- CNP Assurances a rejoint en mai 2020 la **coalition d'investisseurs institutionnels qui appellent à la création de mesures d'impact** sur la biodiversité et s'engagent sur des principes de transparence de la méthodologie ;
- CNP Assurances participe aux initiatives visant à promouvoir la prise en compte des **enjeux de biodiversité dans le secteur financier** ;
- CNP Assurances a signé en septembre 2021 le **Finance for Biodiversity Pledge** et s'est fixée des objectifs de protection de la biodiversité pour les cinq prochaines années.

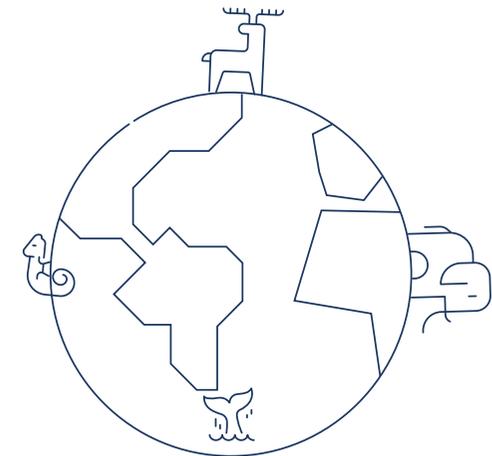


**Chiffres clés pour les investissements  
en unité de compte**

**1,2 milliard d'euros d'encours**

Encours investis dans des fonds labélisés Greenfin

(Source DPEF 2022)



# 2

Limiter  
Le changement  
climatique  
et favoriser  
la biodiversité

Dans ce cadre, CNP Assurances partage avec les autres signataires ses connaissances des méthodologies de mesure et de fixation d'objectifs en lien avec la biodiversité. Elle intègre la biodiversité dans la politique d'investissement responsable et le dialogue actionnarial, évalue et fixe des objectifs sur les impacts positifs et négatifs des investissements sur la biodiversité. Enfin, elle rend compte annuellement du niveau d'atteinte de ces objectifs dans les portefeuilles d'investissements.



## Chiffres clés pour les investissements en fonds euros

### 58 % part des actions

Part des actions d'entreprises détenues en direct ayant fait l'objet d'une mesure d'empreinte biodiversité

### 26 % part des dialogues

Part des dialogues dans le cadre de l'engagement actionnarial où les enjeux de protection de la biodiversité ont été abordés

(Source RIR 2022)

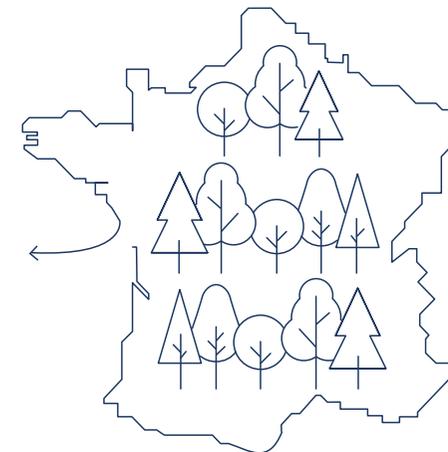


CNP Assurances est le **premier propriétaire privé de forêts françaises**. Elle gère de manière durable 57 116 hectares de forêts en 2021. La gestion durable de ces forêts contribue à préserver la biodiversité, à lutter contre l'érosion des sols et à capter de manière naturelle plus de 493 000 tonnes de CO<sub>2</sub>, soit l'équivalent des émissions moyennes annuelles d'environ 60 000 français.



**5 FOIS  
LA SUPERFICIE  
DE PARIS**

# 57 116 HECTARES





3

**Se mobiliser  
pour une société  
inclusive  
et durable**

# 3

Se mobiliser  
pour une société  
inclusive  
et durable

## 1 Financement d'investissements en faveur des entreprises apportant une plus-value sociale à travers leurs activités.

Par le biais de sa Fondation et de sa politique d'investissement durable, créée en 1993 et devenue fondation d'entreprise en 2011, CNP Assurances cherche à promouvoir les solutions aux enjeux sociétaux, via des projets et des investissements dans des entreprises centrées sur le capital humain, la réduction des inégalités et de la corruption ou le progrès social.

Près de 10 000 jeunes sont, par exemple, accompagnés dans le cadre du Défi-Jeunesse, pour mieux définir leur orientation par une meilleure connaissance d'eux-mêmes et du monde professionnel.



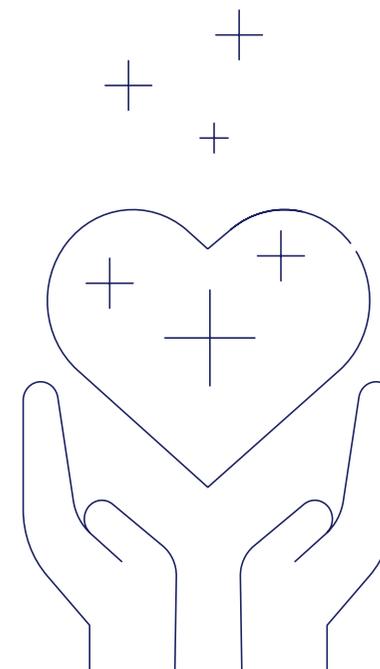
### Pour en savoir plus

## 79 000 jeunes

ont également pu bénéficier en 2021, d'actions « santé » dans des programmes coconstruits et soutenus par la **Fondation CNP**.

## 3 475 patients

ont été pris en charge en 2021 grâce au partenariat entre **SAUV LIFE** et la **Fondation CNP Assurances**, partenaires depuis décembre 2019, permettant également l'achat de plusieurs mallettes de télémédecine.



# 3

Se mobiliser  
pour une société  
inclusive  
et durable



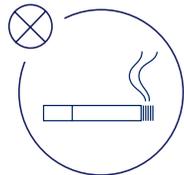
## 2 La politique d'investissement durable de CNP Assurances

La politique d'investissement durable de CNP Assurances intègre des engagements publics liés :

- au respect des droits de l'Homme et du Citoyen tels que définis dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme ;
- au respect des principes de l'Organisation internationale du travail (OIT), notamment le respect de la liberté d'association et du droit à la négociation collective ;
- à l'élimination du travail forcé et du travail des enfants ;
- à la lutte contre les discriminations et la corruption.



CNP Assurances applique également une politique d'exclusion stricte des **secteurs d'activités liés aux armes à sous-munitions et aux mines anti-personnelles**. Cette politique d'exclusion couvre également les entreprises ne respectant pas le **Pacte mondial**, ainsi que les pays corrompus ou ne respectant pas la démocratie et les libertés.



Dans le cadre de ses engagements en faveur des enjeux sociétaux, CNP Assurances exclut désormais également de ses investissements les entreprises dont **l'activité est liée au tabac**.



Au-delà de sa politique d'exclusion, CNP Assurances encourage les **investissements à caractéristiques sociétales** : accès à l'éducation, création d'emploi, santé et sécurité, égalité des genres et la lutte contre la corruption et les conflits.

# 3

Se mobiliser  
pour une société  
inclusive  
et durable

## 3 Financement d'investissements à impact

Afin de soutenir les entreprises françaises face aux conséquences de la crise sanitaire, CNP Assurances s'est mobilisée en investissant de manière conséquente dans le dispositif promu par le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance. CNP Assurances participe au **financement de prêts participatifs** « Relance » et contribue ainsi au développement de l'emploi en France.

- CNP Assurances investit depuis plusieurs années dans des **investissements à impact environnemental** ou social au sens de la définition adoptée par l'association France Invest.
- Les investissements à impact restent assez marginaux car ils se distinguent des investissements ISR, ou de ceux intégrant un filtre ESG, par la **combinaison de critères d'intentionnalité** (objectif explicite d'impact ex ante, intervenant dans les décisions d'investissement), **d'additionnalité** (notamment via un engagement auprès des entreprises financées) **et de mesurabilité** (des externalités sociales ou environnementales poursuivies).



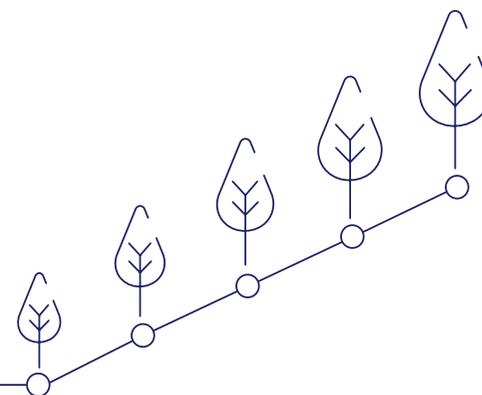
### Chiffres clés pour les investissements en fonds euros

A fin 2022 ces investissements représentent 507 M€ d'encours. Dans le cadre des engagements de sa raison d'être, CNP Assurances s'est fixé l'objectif d'atteindre 1 Md€ à fin 2025.

Ces actifs regroupent notamment des fonds thématiques liées au logement, aux barrières sociales dans le financement des entreprises, au soutien à l'économie sociale et solidaire.

(Source RIR 2022)

# 507 M€

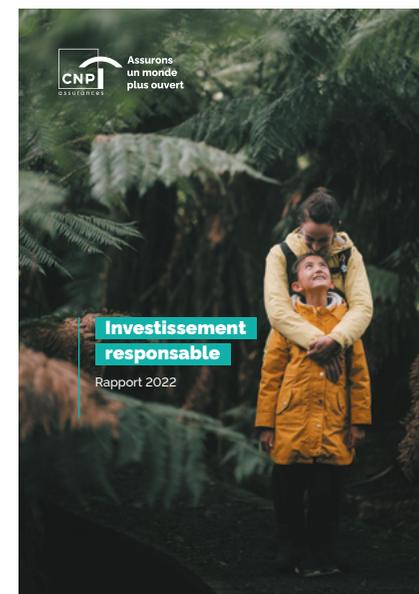


# S'informer sur les engagements et les pratiques d'investissement de son assureur

### Les assureurs sont tenus à un exercice de transparence sur leurs pratiques ESG

Conformément aux réglementations françaises et européennes, ils doivent communiquer sur leur site internet et mettre des rapports à disposition des assurés, parmi lesquels :

- **le rapport sur l'investissement responsable** qui décrit la démarche d'investissements responsables mise en oeuvre ;
- **des informations précontractuelles, contractuelles et annuelles en matière de durabilité** concernant les produits et options d'investissement ;
- **le bilan RSE** qui présente les contributions de l'assureur aux objectifs de développement durable.



**Assurons  
un monde  
plus ouvert**



**Retrouvez-nous sur**



[twitter.com/cnp\\_assurances](https://twitter.com/cnp_assurances)



[facebook.com/cnpassurances.official/](https://facebook.com/cnpassurances.official/)



[linkedin.com/company/cnp](https://linkedin.com/company/cnp)



[youtube.com/c/CnpFr\\_officiel](https://youtube.com/c/CnpFr_officiel)



[instagram.com/cnp\\_assurances/](https://instagram.com/cnp_assurances/)